

Direction du fleuve et des ports

Amiens

Le 8 octobre 2024

Poste central d'exploitation
Tél mobile : 06-74-83-60-69

AVIS À BATELLERIE

CANAL DE LA SOMME ET SOMME CANALISEE

INTERRUPTION DE LA NAVIGATION

DE PICQUIGNY A SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés :

- Qu'en raison des débits actuels de la Somme significativement plus élevés qu'à la même période en 2023, différentes mesures sont mises progressivement en place :
 - Pose de batardeaux à l'écluse de Picquigny interdisant son franchissement,
 - Ouverture des surverses de l'écluse d'Abbeville,
 - Ouverture progressive des barrages,
 - Modification des consignes de régulation.

Ces mesures nécessitent dans un premier temps un arrêt de la navigation entre les écluses de Picquigny et Saint-Valery-sur-Somme à compter du vendredi 11 octobre 2024.

Le franchissement de l'écluse de Saint-Valery-sur-Somme reste autorisé uniquement pour les bateaux se rendant au chantier naval depuis la mer.

Ces dispositions ont été validées par décision 24/2024 du 1^{er} octobre 2024 de Monsieur le préfet de la Somme.

De nouveaux avis à batellerie vous informeront de l'évolution de la situation.

Je vous demande de prendre toutes les mesures de précaution que commande le devoir général de vigilance et attire votre attention sur la dangerosité de s'approcher de l'écluse de Picquigny en mode de régulation hydraulique.

Pour le Président et par délégation
Le chef du service domaine, budget,
comptabilité et subventions
de la direction du fleuve et des ports



Eric GERMAIN